

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Raison sociale :	CASH SYSTEMES INDUSTRIE SAS		
Adresse :	316 rue Isaac Newton Technoparc Epsilon 83700 ST RAPHAEL		
N° d'immatriculation de l'entreprise :	38776865800032		
Représentée par :	Monsieur Bessou Alain	Fonction :	Directeur général

Atteste que l'étudiant désigné ci-dessous :

Nom et prénom :	FLAVIGNY Noah	Section :	BSIO2
Date de naissance :	21/07/2006		

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom :	Lycée Saint-Exupéry	
Adresse :	270 avenue de Valescure 83700 Saint-Raphaël	
Représenté par :	Sylvie PENICAUT	en qualité de chef d'établissement

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme

du 05/01/26 au 14/02/26

Soit une durée effective totale de : 30 jours

Le montant total de € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à Saint-Raphaël, le 13/02/26

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil

Cash Systèmes Industrie
Technoparc Epsilon 1
316 rue Isaac Newton
83700 SAINT RAPHAEL
Tél : +33 04 98 11 45 90
info@cashsystemes.eu - www.cashsystemes.eu
SAS au capital de 2 500 000 Euros
Siret: 387 768 658 00032
TVA FR 21 387 768 658 - APE 2823Z - RCS FREJUS